

## REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU SECTEUR FAMILLES

### **Bienvenue**

L'équipe du secteur familles de l'Escale centre social est **heureuse de vous accueillir avec votre enfant**. Notre volonté est de construire, avec vous, des **liens de confiance, de respect mutuel et de dialogue**, tout au long de l'année.

Participer au secteur familles, c'est faire le choix d'un **cadre éducatif structurant, bienveillant et accessible à tous**. Chaque inscription engage la famille l'utilisateur à **respecter le règlement de fonctionnement**, dans un esprit de **responsabilité partagée**.

➔ Le secteur familles s'engage à respecter le **principe de neutralité** : aucune activité, prise de parole ou communication n'aura de caractère **philosophique, religieux, politique ou syndical**.

### **L'Escale centre social, c'est quoi ?**

L'Escale centre social est un équipement municipal de proximité ouvert à tous, géré par le CCAS de Belley. Il est situé au :  *170 avenue Paul Chastel – 01300 Belley*

👉 C'est un **lieu d'animation globale, familiale et intergénérationnelle**, qui accueille principalement la population de Belley, en veillant à la mixité sociale.

👉 C'est un **lieu d'activités éducatives et culturelles, et de services** en direction des habitants, et plus particulièrement des familles.

👉 Il est un **lieu d'apprentissage** et de la **pratique de la citoyenneté**, mais également un **espace d'animation de la vie sociale locale** qui permet aux habitants d'exprimer leurs attentes, de concevoir et de réaliser des projets avec et pour eux. En somme, l'Escale centre social est un **foyer d'initiatives, par et pour les habitants**.

👉 Il est agréé par la CAF de l'Ain et est reconnu comme un acteur central de la vie sociale locale. L'Escale centre social adhère à la Fédération des centres sociaux de l'Ain.

## Le secteur familles de l'Escale centre social, c'est quoi ?

👉 Le secteur familles est un espace de **renforcement des liens familiaux et intergénérationnels**, ainsi qu'un espace **d'épanouissement, d'entraide, de découverte, de rencontre et de partage**.

👉 C'est un **partenaire éducatif**, complémentaire à l'école et à la famille, où les parents et les enfants deviennent **acteurs de leur parentalité, de leurs envies, attentes et besoins**.

👉 Il propose et construit avec vous des **sorties familles**, des **activités parents-enfants** et des **activités intergénérationnelles**.

Toutes les actions du secteur familles se déclinent du **projet social** de l'Escale centre social. Ses axes, validés par la CAF de l'Ain pour 2025-2029, sont les suivants :

- **Axe 1 – Soutenir les familles dans leur rôle parental.**
- **Axe 2 – Favoriser la découverte, la rencontre et le partage entre habitants.**
- **Axe 3 – Accueillir et être accessible à tous.**

## L'équipe du secteur familles, c'est qui ?

L'équipe du secteur familles de l'Escale, toujours à votre écoute, est composée de :

- 👉 Une **équipe professionnelle qualifiée**, employée par le CCAS de Belley :
- Anne GANIVET, référente familles, adultes, seniors
  - Armelle AUBAGUE, animatrice de vie sociale

👉 Une **équipe de bénévoles habitants**, venant soutenir les professionnelles

## Comment je m'inscris ?

👉 **En constituant au préalable, obligatoirement, un dossier d'inscription complet**, auprès de l'accueil de l'Escale centre social, pour l'année scolaire en cours.

 Le dossier comprend :

- La **fiche de renseignements** complétée et signée, avec **l'autorisation de droit à l'image** ;
- Le **Quotient Familial CAF ou MSA**, avec le **nom et prénom du responsable allocataire** ;
- Le **règlement de fonctionnement** du secteur familles signé.

👉 Ensuite, en s'inscrivant aux **activités programmatiques auprès des animatrices du secteur familles ou de l'accueil du centre social**.

📌 Venir à l'Escale centre social pendant les heures d'ouverture de l'accueil : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h à 12h.

☎ Ou téléphonez au 04.79.81.26.56 pour plus de renseignements

✉ Ou faites un mail accueil : [centresocial-accueil@ccas-belley.fr](mailto:centresocial-accueil@ccas-belley.fr)

### 💡 À savoir

👉 **La responsabilité** : les enfants participant à une activité du secteur familles restent sous la responsabilité de leurs parents.

👉 **Un enfant ne peut pas s'inscrire seul à une activité.**

👉 Une liste d'attente est constituée si le nombre de demandes est supérieure au nombre de places disponibles. Les éventuelles places vacantes sont données par ordre d'inscription des personnes.

👉 Les familles ne peuvent pas s'inscrire à toutes les activités de la même période (possible si aucune liste d'attente). Il est demandé aux familles de prioriser le choix de leurs activités.

👉 **Tout désistement doit être communiqué** aux animatrices du secteur familles ou à l'accueil de l'Escale centre social **au moins 2 jours avant** le début de l'activité.

👉 L'équipe du secteur familles compte sur la responsabilité de chacun, mais elle se réserve le droit de ne plus inscrire la famille en cas d'absences répétées, non prévenues et/ou injustifiées, en cas d'impayés, et en cas de comportement déviant qui perturbent le bon fonctionnement du collectif.

👉 En cas de mauvais temps pour une sortie ou une activité extérieure, ou si le nombre de participants est inférieur à 75 % de l'effectif prévu, la sortie peut être annulée. Vous serez prévenu.

👉 **Prévoir le nécessaire en fonction de la météo du jour et de la sortie** : sac à dos, bouteilles d'eau, collation et une tenue adaptée (casquette, maillots de bain, crème solaire, serviettes de bain, imperméable, baskets, bottes...).

## 📄 Quels sont les tarifs ?

Le secteur familles applique une **grille tarifaire solidaire, accessible**, votée par le Conseil d'Administration du CCAS de Belley, basée sur le **Quotient Familial (QF)** de chaque famille.

### TARIFS DES ACTIVITES FAMILLES

Applicables au 1er février 2025

	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 4	TARIF 5
Coût des dépenses des activités	< 75€	de 76 € à 150 €	de 151 € à 250 €	de 251 € à 400 €	> 401 €
QF* < 450 €	gratuit	1,01 €/personne	2,02 €/personne	3,03 €/personne	5,06 €/personne
QF de 451 € à 765 €	gratuit	1,51 €/personne	3,03 €/personne	4,04 €/personne	6,57 €/personne
QF de 766 € à 999 €	gratuit	2,02 €/personne	4,04 €/personne	6,07 €/personne	10,12 €/personne
QF > 1000 €	gratuit	2,53 €/personne	5,06 €/personne	8,09 €/personne	12,14 €/personne

\* Quotient familial

*Les activités collectives familles sont gratuites pour les enfants de 3 ans et moins.*

Toutefois, **de nombreuses activités sont gratuites** (actions hors les murs, salle des devoirs parents/enfants...), ainsi que les activités pour les enfants de 3 ans et moins, et les QF inférieurs à 75.

**Remarque : en cas d'absence d'autorisation pour accéder au service Cdap de la CAF, ou de non-présentation de l'avis d'imposition, ou de non-présentation de l'attestation de QF de la MSA, le tarif correspondant à la tranche QF la plus élevée sera appliqué.**

## 📄 Comment je paye ma facture ?

👉 Le règlement de la facture doit se faire **auprès du Trésor Public**, et non à l'Escale centre social. Vous recevrez la facture directement à votre domicile chaque mois.

👉 Les moyens de paiement disponibles pour régler votre facture sont :

- **Prélèvement automatique** (sur demande auprès du Trésor Public)
- **Carte bancaire via Internet** (TIPI : service de paiement sécurisé en ligne – lien sur la facture)
- **Carte bancaire ou espèces :**
  - À la poste
  - Ou chez les **buralistes agréés** (liste accessible via [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr))
- **Chèque, CESU ou chèques vacances ANCV**, à envoyer directement à l'adresse suivante :

**Service de Gestion Comptable d'Oyonnax**

7 rue Anatole France – CS 70201

01117 OYONNAX Cedex

## ⚠️ Rappel important

- En cas de non-paiement, une procédure de relance par le Trésor Public est engagée.

## Protection des données personnelles

Dans le cadre de l'inscription au secteur familles de l'Escale centre social, le CCAS est amené à collecter directement auprès des parents ou des représentants légaux des données personnelles les concernant et concernant leurs enfants inscrits. Ces données sont collectées afin d'assurer l'inscription des familles et réaliser la facturation.

A ce titre, le CCAS agit en tant que responsable de traitement et est donc responsable du respect des obligations issues du Règlement européen n°2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) concernant la collecte et le traitement des données à caractère personnel réalisés lors de l'inscription.

Les données à caractère personnel traitées par le CCAS sont des données d'identification (nom, prénom), des données relevant de la vie personnelle (adresse postale, numéro de téléphone, e-mail) et des données économiques (RIB, niveau de revenus).

Conscients du niveau de sensibilité de ces informations, nous avons à cœur de vous garantir un niveau maximum de confidentialité, ainsi qu'un engagement dans le respect de nos obligations légales et réglementaires. Toutes les données collectées sont ainsi strictement nécessaires à l'inscription.

Le CCAS de Belley a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO). Les données seront conservées pendant la durée de l'inscription. Nous pouvons également conserver vos données afin de respecter nos obligations comptables, soit 10 ans (dix ans).

Les données sont transmises uniquement aux services internes du CCAS chargé de la gestion du secteur familles. Le CCAS ne communiquera jamais les données des familles à des tiers ou à des organismes externes sans l'accord express des familles.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée ainsi qu'au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations vous concernant, d'effacement des données (sauf obligations légales), d'opposition (sauf obligations légales), de limitation du traitement.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et sur vos droits issus de la Loi Informatique et Libertés ainsi que du RGPD, veuillez consulter notre politique de protection des données, sur demande ou contacter notre Délégué à la Protection des Données : [rgpd@belley.fr](mailto:rgpd@belley.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante : Ville de Belley, à l'attention du Délégué à la Protection des Données, 11 boulevard de Verdun 01300 BELLEY.

## Engagement de la famille

Je soussigné(e),

Nom et prénom du parent / représentant légal : .....

Parent / représentant légal de : .....

- Déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement du secteur familles.
- M'engage à respecter les valeurs, les règles de fonctionnement, le matériel et les personnes.
- Comprends que toute participation implique des droits, mais aussi des responsabilités.
- M'engage à prévenir l'équipe en cas de changement d'adresse, de téléphone ou de situation familiale/sanitaire et/ou financière.

 Date : .....

 Signature du parent / responsable légal :

Règlement de fonctionnement adopté par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Belley  
le **20 mai 2025**.

Mis en application au **21 mai 2025**

**L'Escale centre social - 170 avenue Paul Chastel - 01300 BELLEY**

**Téléphone : 04.79.81.26.56 – Télécopie : 04.79.81.29.04**

**Courriel : [centresocial-accueil@ccas-belley.fr](mailto:centresocial-accueil@ccas-belley.fr)**



